

Atelier n°2 : « La réhabilitation du logement, enjeux énergétiques et financiers, quelle stratégie ? quels outils mettre en place dans le PLUi ? »

En 2009 et 2010, les lois Grenelle ont largement contribué à préparer la France à sa transition énergétique, écologique, économique et sociale afin de tenir nos engagements internationaux : une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de 20% de l'efficacité énergétique et d'utilisation de 20% d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. Cet objectif global interroge largement la consommation énergétique du secteur du bâtiment qui représente 44% de la facture énergétique française. En outre, le plan de rénovation énergétique de l'habitat de l'État (PREH), présenté en mars 2013, annonce un objectif de rénovation de 500 000 logements par an d'ici 2017 (380 000 privés et 120 000 sociaux).

Au-delà des objectifs affichés se pose la question de la mise en œuvre concrète de la rénovation énergétique de l'habitat qui impacte notamment les codes de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ainsi que le code de l'énergie. Au-delà des dispositifs réglementaires, quels leviers d'action développer afin de remplir efficacement ces objectifs ? Quels outils peuvent être développés dans les PLUi afin de rendre plus opérationnelles les actions de rénovation énergétique de l'habitat ? Et comment penser ces outils en complémentarité avec les dispositifs existants, comme les plate-formes d'éco-rénovation, pour informer, accompagner et mettre en place les aides financières pour la réhabilitation énergétique ?

14H00 – 14H30 Présentations introductives

- Les territoires concernés par des plate-formes de rénovation énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes
par Stéphanie BAUREGARD, DREAL Auvergne Rhône Alpes.
- Réhabilitation et documents de planification : Projet ATRE, Atlas de la RENovation
par Marie DURAND de l'ALEC Marseille
- La réhabilitation énergétique et les enjeux de diversification de l'habitat : quelles attentes dans le cadre des PLUi ?
par Aïcha MOUHADDAB, Directrice de l'ARRA HLM de Rhône-Alpes
- La démarche « Coach copros » menée dans la Loire
par Vincent BAROU ou Fabien GOUTAGNEUX de l'ALEC 42

14H30 – 16H30 Séance de travail autour de 2 questions et synthèse collective

Animateurs de la séance collective : Jean-Paul GEORGES de l'ADEME, Flora DARLEDRU de la DDT42 et Nicolas CHAUSSON, Sandrine VAZ-BROSSARD de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Question n°1 : La réhabilitation énergétique des logements existants – quels outils et quelles limites dans le PLUi-H ?

Question n°2 : Le PLUi-H, l'outil de valorisation foncière et immobilière pour « participer » au financement de la réhabilitation énergétique ?

Les deux rapporteurs de cet atelier seront nommés parmi les participants volontaires le jour de l'atelier.